

MEETING ZEPA – INTERREG IVA
Friday 27 June 2008 – 3pm to 6pm
ATELIER 231 - SOTTEVILLE-LES-ROUEN

Minutes

Present:

- Jean-Pierre MARCOS & Philippe MACRET, Amiens Métropole
- Sue BRADLEY, Liz KENT & Naomi LAHIFF Creative Partnerships Southampton
- Anne REZE, translator
- Dave REEVES, Zap Art
- Joe MACKINTOSH, Seachange Arts, Great Yarmouth
- Sian THOMAS & Mike MARTINS, Winchester Hatfair
- Claude MORIZUR & Michèle BOSSEUR, Yffic CLOAREC Le Fourneau Brest
- Anne LE GOFF, Atelier 231 & Anne PERGEAUX, stagiaire
- Chantal LAMARRE, Jenny BERNARDI, Culture Commune & Emilie RAYMOND, stagiaire

Apologies:

Daniel ANDRIEU, Atelier 231,
Donna CLOSE, Brighton & Hove City Council

To Do:

- ❑ A budget coordinator on the English side is needed to liaise with Jean-Pierre & Philippe: **Donna proposed herself in Amiens on the 21st June, she needs to confirm it to the network**
- ❑ **Before the 4th July:** feedback of the partners on the application written by Anne Gonon, if no changes needed, the partners need to confirm it in an email to Anne.
- ❑ **Before the 4th July:** send to Philippe the total budget amount covering 2007-2012 for each partner to enable the pro-rata rates and the joint costs to be calculated.
- ❑ **Before the 10th July:** Atelier 231 will send the updated detailed Excel budget to Philippe, he will forward it to all the partners at the same time with guided notes to transfer the figures onto the application budget.
- ❑ **Before the 10th July:** feedback on the partnership agreement to be sent to Amiens
- ❑ **Before the 15th August:** letter of agreement signed and sent to the administrative project leader.
- ❑ **Before the 15th August:** partnership agreement signed and sent to Amiens
- ❑ **Before the 20th august:** each partner must send his updated detailed budget following the model and the guided notes sent by Philippe.
- ❑ **Before end of July:** Jean-Pierre & Christian Bonneville will work on the output table in the application form
- ❑ Information on companies which could be interesting for the network to be sent via the ZEPA e-distribution list

Next Meetings:

- 31st October & 1st November 2008 at Great Yarmouth festival (for info: The Alamas Givrés will be at the festival in Great Yarmouth).

The following items have been suggested for discussion at this meeting: artistic projects for 2008, what will be eligible for 2008, the 2 associated companies for 2009-2012.

On the French side, the company Générisk Vapeur has been suggested as one of the associated company.

On the English side, the partners must start thinking about which British company they would like to propose at this meeting.

- January 2009: at the Fourneau in Brest, following the answer from the INTERREG committee (the meeting initially planned on the 13th & 14th October in Brest is therefore cancelled).

AGENDA:

1. Pre-project sheet
2. INTERREG Application form
 - 2.1Text from Anne Gonon
 - 2.2Output table
 - 2.3Individual partner's budget
3. Overall budget
4. Agreement letter
5. Partnership Agreement

Introduction:

The meeting in Amiens during la Fête dans la Ville on the 21th June 2008 with the Vice president of the International Affairs, Thierry BONTE, was very positive. He agreed to support the project and he will be the elected member in charge of it. Jean-Pierre confirmed to all the partners present that the bid will be submitted in October 2008 with an answer from the INTERREG secretariat in January 2009.

1. Pre-project sheet:

The pre-project sheet written by Anne Gonon has been validated by all the partners, all the partners are however invited to double check their contact details displayed on it before the 4th July, date in which it will be submitted to the INTERREG secretariat.

2. INTERREG IV Application form:

2.1 Anne Gonon's text

All feedback must be sent by the 8th July at the latest. Anne Gonon will not be working anymore on the application after the 10th July. She is waiting to hear from everyone before starting correcting it. The modified version will be validated by Jean-Pierre.

2.2 Output Table

Jean-Pierre & Christian Bonneville will work on it in July.

Please Note: it is important that all the output figures displayed are achievable, we need to stay pragmatic.

2.3 Budget by partner

The presentation of the budget within the application is not the same than the Xcell working version devised by Atelier 231 and used by the partners which has been organised by objectives. Guided notes will be sent within the next 8 days by Philippe (it will be translated by Isabelle Parfitt) to enable everyone to transfer its Xcell budget onto the INTERREG budget. There will be therefore 9 detailed budgets in the appendices of the application, one per organisation partner.

These budgets need to be finalised by the 20th August.

3. Overall project budget (Xcell document Atelier 231) :

Everyone agreed to divide the joint costs in half.

The budget line on the symposium has been definitely deleted.

A column for 2007 has been added to the budget and the 15,000€ will be divided in the following way:

French Side		English Side	
Atelier	4,500	Brighton	0
Culture Commune	4,500	Winchester	0
Hangar	4,500	Zap Art	0
Fourneau	1,500	Southampton	15,000
		Great Yarmouth	0

Everyone agreed to add a budget line on meeting with partners of the second circle, 2 meetings over the four years. The amount estimated for each meeting is 5,000 euros, one meeting will take place in 2009 and one in 2011.

Atelier 231 will update the overall budget on Xcell taking into account the different items as discussed above. To enable them to do so they need to receive the overall amount per partner for the project over 2007-2012 (for example Atelier 231= 800,000 euros, not including capital funding), they will then recalculate the pro-rata and how much of the joint costs each partner will pay based on the pro-rata.

These information must be sent to Philippe by the 4th July to enable Atelier 231 to send the updated xcell budget sheet to everyone by the 10th July.

It is important to note that the overall budget of 6,880,000 euros (including 480,000 euros of capital funding on the French side) cannot be changed and this amount required a commitment from all the partners for the next 4 years.

4. Agreement letter :

This letter must be sent to the project leader by the 15th August. It must include the overall amount committed in the project for each organisation (for example: Atelier 231 920,000€ including capital funding) and need to be signed by the legal representative of the organisation and overall responsible for the project.

Each partner need to also supply to Amiens **the official document demonstrating that this person has the legal responsibility** for the organisation and therefore the capacity to sign the letter.

5. Partnership agreement:

All the partners need to come back with any feedback on the agreement by the 10th July. The partnership agreement need to be signed by the legal representative of each organisation and **received by Amiens at the latest on the 15th August.** It is therefore important to organise a circuit to sign this agreement, first on the french side and afterwards on the english side.

The aim of the agreement is to inform everyone of the conditions that each partner agree to abide by during the life of the project, and the rights and responsibilities associated to each partner. It is the rule and regulation behind the project to start with a good base.

6. Miscellaneous:

- The email adress for the network will be changed for: zepa@lefourneau.com
- The WildWorks DVD was shown to all the partners at the end of the meeting

**MEETING ZEPa – INTERREG IVA
VENDREDI 27 JUIN 2008 – 15H / 18H
ATELIER 231 - SOTTEVILLE-LES-ROUEN**

COMPTE RENDU

Présents :

- Jean-Pierre MARCOS, directeur général adjoint culture et Philippe MACRET, chargé de mission Cirque Jules Verne et Hangar pour Amiens Métropole
- Sue BRADLEY, directrice du Creative Partnerships de Southampton accompagnée de Liz KENT et Naomi LAHIFF, ses assistantes
- Anne REZE, traductrice
- Dave REEVES, directeur de Zap Art
- Joe MACKINTOSH, directeur du Seachange Arts et Arts Council Officer de Great Yarmouth
- Sian THOMAS, directrice de Winchester Hatfair et Mike MARTINS, programmeur adjoint
- Claude MORIZUR et Michèle BOSSEUR, co-directeurs du Fourneau à Brest
- Anne LE GOFF, administratrice de l'Atelier 231 et Anne PERGEAUX, stagiaire
- Chantal LAMARRE, directrice de Culture Commune à Loos-en-Gohelle, accompagnée de Jenny BERNARDI, coordinatrice cultures urbaines, cirque et Arts de la rue et d'Emilie RAYMOND, stagiaire
- Yffic CLOAREC, responsable du centre multimédia du Fourneau a rejoint les partenaires plus tard au cours de la réunion.

Excusés : Daniel ANDRIEU, Directeur de l'Atelier 231 et Donna CLOSE, responsable de la programmation Arts de la Rue du Brighton Festival et chargée de mission pour le Arts Council de Brighton.

A FAIRE :

- ☐ Choisir un coordinateur du budget du côté anglais pour communiquer avec Jean-Pierre et Philippe : **Donna s'est proposée à Amiens le 21 juin, elle doit le confirmer au réseau**
- ☐ Avant le 4 juillet : les retours des partenaires sur les textes d'Anne Gonon pour la demande de subvention. S'il n'y a pas de remarques, lui valider par e-mail
- ☐ Avant le 4 juillet : envoyer à Philippe le montant global du budget 2007-2012 par partenaire afin que le calcul des prorata et des coûts mutualisés puisse être effectué
- ☐ Avant le 10 juillet : l'Atelier 231 envoie le budget Excel détaillé retravaillé à Philippe, qui se charge de le transmettre à tous les partenaires à la même date, avec une notice explicative pour faire le transfert dans le budget de la demande de subvention
- ☐ Avant le 10 juillet : envoyer à Amiens les retours sur la convention de partenariat
- ☐ Avant le 15 août : envoyer la lettre d'engagement et les délibérations signées au chef de file
- ☐ Avant le 15 août : envoyer la convention de partenariat signée à Amiens

- ❑ Avant le 20 août : chaque partenaire doit avoir envoyé son budget détaillé selon le modèle détaillé actualisé et la notice explicative envoyée par Philippe
- ❑ Avant la fin juillet : Jean-Pierre et Christian Bonneville s'occupent des « indicateurs » dans la demande de subvention
- ❑ Envoyer à la liste e-mail du réseau les dossiers des compagnies qui pourraient participer aux actions du réseau

PROCHAINES REUNIONS :

- Les 31 octobre et 1^{er} novembre 2008 au Festival de Great Yarmouth.

Les points suivant ont été proposés à la discussion : quels projets artistiques sur 2008, savoir ce qui est éligible en 2008, réfléchir aux deux compagnies associées pour 2009-2012.

Côté français la Compagnie Générrik Vapeur a été évoquée comme Cie associée. Les Alamas'Givrés seront au festival de Great Yarmouth.

Côté anglais les partenaires doivent réfléchir dès à présent à une Cie associée anglaise à proposer collectivement au réseau lors de cette réunion.

- Janvier 2009 : au Fourneau à Brest, après la réponse de la cellule Interreg (la réunion des 13 et 14 octobre prévue à Brest est donc annulée).

ORDRE DU JOUR :

6. Fiche pré-projet
7. Formulaire de demande de subvention
 - 7.1 Les textes d'Anne Gonon
 - 7.2 Les indicateurs
 - 7.3 Les budgets par partenaires
8. Le budget global
9. La lettre d'engagement
10. La convention de partenariat

Introduction :

La réunion a débuté par un point sur la rencontre entre certains des partenaires du réseau à Amiens lors de la Fête dans la Ville le 21 juin 2008 de 14h à 16h. Ces derniers ont eu une rencontre très positive avec le Vice-Président délégué aux Relations Internationales, Thierry BONTE, qui soutiendra le projet. Ce sera lui l' élu en charge du projet. Jean-Pierre confirme à tous les partenaires que le dépôt de dossier aura bien lieu en octobre 2008 et obtiendra une réponse de la Cellule Interreg en janvier 2009.

7. Fiche pré-projet :

La fiche pré-projet rédigée par Anne Gonon a été validée par tous les partenaires, une attention particulière doit cependant être observée par tous concernant les coordonnées de chacune des structures avant le 4 juillet date de son dépôt à la Cellule Interreg.

8. Formulaire de demande de subvention :

8.1 Les textes d'Anne Gonon

Les retours doivent être faits pour le 8 juillet puisque Anne Gonon ne pourra plus travailler sur le dossier après le 10 juillet. Elle attend les commentaires de tout le monde avant de se lancer dans les corrections. Le texte sera ensuite validé par Jean-Pierre.

2.2 Les indicateurs

Jean-Pierre y travaille avec Christian Bonneville durant le mois de juillet.

Remarque : il faut veiller à ce que les chiffres indiqués soient cohérents et réalisables, rester pragmatique.

2.3 Budgets par partenaires

La présentation du budget demandé par l'Europe n'est pas la même que le budget de travail Excel qui est présenté par objectifs (sous forme de comptabilité analytique). Le budget de la demande de subvention est lui présenté par lignes comptables. Une notice (nomenclature) sera donc envoyée sous 8 jours par Philippe (avec traduction anglaise par Isabelle Boudaud) pour que chacun puisse transcrire son budget Excel par objectif dans le budget demandé par l'Europe. Il y aura donc 9 budgets détaillés annexés au projet, un pour chaque structure.

Le budget est à retravailler pour le 20 août.

9. Budget global de travail (document Excel Atelier 231) :

Tout le monde est ok pour diviser les coûts communs par deux.

La ligne colloque est définitivement supprimée

Une colonne 2007 est ajoutée au budget et 15000 € seront dispatchés de chaque côté de la manière suivante :

Côté français		Côté anglais	
Atelier	4500	Brighton	0
Culture Commune	4500	Winchester	0
Hangar	4500	Zap Art	0
Fourneau	1500	Southampton	15000
		Great Yarmouth	0

L'accord de tous est obtenu pour ajouter une ligne budgétaire destinée à organiser deux rencontres sur l'ensemble des quatre ans avec les partenaires du second cercle. Une base de 5000 € par réunion est fixée avec une première réunion prévue en 2009 et une seconde en 2011.

L'Atelier 231 propose d'actualiser le modèle de budget global sur Excel en prenant en compte les différents points listés ci-dessus. Il ne lui manque que les montants globaux 2007-2012 par partenaire (exemple : budget global Atelier 231 = 800000 € hors investissement) pour pouvoir recalculer les prorata et la répartition des coûts communs par partenaires selon ces prorata. Notamment : les budgets de Great Yarmouth et de Brighton auraient évolué, donc il faut les sommes exactes.

Ces informations doivent parvenir à Philippe avant le 4 juillet pour que l'Atelier 231 puisse renvoyer le modèle de budget actualisé à tout le monde au plus tard le 10 juillet.

Il est important de noter que le budget total de 6 880 000 € (dont 480 000 € d'investissement côté français) ne pourra plus changer à l'avenir, il engage les

partenaires pour les 4 années à venir il faut donc être vigilant de ne pas l'augmenter si l'on veut que notre dossier soit éligible.

10. La lettre d'engagement :

Elle doit être envoyée par tous au chef de file pour le 15 août. Elle doit impérativement comporter le montant global impliqué dans le projet par la structure (exemple : Atelier 231 920 000 € avec l'investissement) et la signature du responsable juridique pour le projet.

Il faut également fournir à Amiens la délibération des instances de chaque partenaire donnant pouvoir à ce responsable juridique de signer la lettre d'engagement.

11. Convention de partenariat :

Les partenaires devront formuler leurs commentaires sur la forme et le fond du document avant le 10 juillet. La convention de partenariat doit parvenir à Amiens, co-signée par le responsable juridique et le directeur de chaque structure partenaire, au plus tard le 15 août. Il faut donc réfléchir au circuit de signature côté français puis côté anglais.

Le but de cette convention est de rappeler les conditions dans lesquelles chacun s'engage, les droits et les devoirs qui incombent à chaque partenaire. Il s'agit de montrer l'état d'esprit du projet et de partir sur de bonnes bases.

12. Divers :

- L'adresse e-mail du réseau sera changée pour : zepa@lefourneau.com
- La réunion s'est achevée par le visionnage du DVD sur WildWorks